

L'enseignement optionnel de droit et grands enjeux du monde contemporain

À partir de la rentrée 2020, le lycée Richelieu proposera à tous les élèves de Terminale de la voie générale un enseignement optionnel de droit et grands enjeux du monde contemporain (3 heures par semaine).

Pourquoi choisir cet enseignement ?

- **Pour découvrir le droit** : ses instruments, ses sources, son vocabulaire, son rôle social, son internationalisation, la méthode du raisonnement juridique, l'organisation judiciaire, etc.
- **Pour découvrir les métiers du droit** : en France, 170 000 professionnels travaillent dans le domaine du droit et de la justice. Les études de droit offrent des débouchés très nombreux et divers. Elles permettent de se préparer aux professions de juge, magistrat, avocat, assistant juridique, greffier, notaire, huissier de justice, etc.
- **Parce qu'il permet d'aborder les grands enjeux du monde contemporain d'une manière nouvelle, intéressante et éclairante** : ces grands enjeux ne sont pas abordés en eux-mêmes, comme ils peuvent l'être dans d'autres matières, mais à travers la façon dont ils sont saisis par le droit.

A qui cet enseignement s'adresse-t-il ?

- **A tous les élèves** qui s'intéressent aux grands enjeux du monde contemporain. Cet enseignement vous donnera l'occasion de réfléchir à des questions qui font débat et intéressent tout citoyen : l'animal est-il une personne ou une chose ? Qu'est-ce qu'une discrimination ? Les conditions d'acquisition de la nationalité sont-elles les mêmes dans tous les pays ? Quels sont les droits de l'enfant ? Quelles limites à l'assistance médicale à la procréation ? Peut-on choisir les conditions de sa mort ? La loi doit-elle interdire la prostitution même quand elle est librement consentie ? Qu'est-ce que le harcèlement ? Dans quelle mesure est-il possible de protéger ses données à caractère personnel ? Quelles difficultés juridiques seraient soulevées par les voitures sans conducteurs en cas d'accident ? Comment le droit peut-il appréhender la cybercriminalité ? etc.
- **Aux élèves qui désirent poursuivre des études de droit dans le Supérieur** : parce qu'il permet de maîtriser, dès la Terminale, les éléments du droit, cet enseignement est un atout précieux pour réussir, ensuite, ses études.
- **Aux élèves qui envisagent de poursuivre des études de sciences politiques**, à l'Université ou dans les IEP (Instituts d'études politiques).

Qu'est-ce qui fait la spécificité de cet enseignement ?

Même s'il constitue une excellente préparation aux études de droit, cet enseignement est très différent de celui qui peut être dispensé à l'Université :

- **Il est beaucoup plus concret** : il part de questions concrètes qui mettent en scène des situations réelles afin d'identifier comment le droit y est présent.
- **Il n'est pas spécialisé** : il aborde le droit dans la pluralité de ses aspects et constitue, en cela, une très bonne initiation.
- **Il permet de découvrir concrètement les pratiques du droit et de la justice** : il vous donnera l'occasion d'assister à des séances à l'Assemblée Nationale, de visiter le Palais de justice, d'assister à des procès, de rencontrer des professionnels pour découvrir les formes sous lesquelles le droit est pratiqué.

Comment est-il évalué ?

Cet enseignement ne donne pas lieu à une épreuve écrite. Il fait l'objet d'une **évaluation orale**, qui prend la forme d'une **soutenance de projet**. Pendant l'année, vous préparerez avec l'aide de votre professeur un dossier sur une question qui vous intéresse. Ce dossier ne sera pas noté. Sera évaluée la manière dont vous le présenterez à l'examineur.

Quelles compétences cet enseignement vous permettra-t-il d'acquérir et de développer ?

- L'esprit critique nécessaire à l'exercice de la citoyenneté.
- La rigueur nécessaire à l'expression d'une pensée éclairée.
- La curiosité intellectuelle et l'esprit d'ouverture.

Pour découvrir le programme de l'enseignement optionnel de droit et grands enjeux du monde contemporain : https://cache.media.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/65/0/spe266_annexe_1158650.pdf

Pour avoir toutes les informations : contacter Mme Perret ou Mme Marinov.